

ANNEXE

PROFESSIONS	COEFFICIENT	APPOINTEMENT pour 40 heures. francs.	PROFESSIONS	COEFFICIENT	APPOINTEMENT pour 40 heures. francs.
A. — DESSINATEURS			II. — Contremaitres.		
Dessinateur-calqueur: Calque proprement à l'encre ou au crayon, traits, lettres, chiffres bien dessinés. Sait copier un dessin. Ne fait pas d'erreur de copie.....	146	5.065 »	Chef d'équipe matières premières: Adjoint au contremaitre d'approvisionnement en matières premières de la fabrication du papier dans les seules usines où la production moyenne journalière est supérieure à 50 t.....	205	7.115 »
Dessinateur débutant (voir art. 8). Dessinateur détaillant: Partant d'un dessin ou d'un schéma (électricité) d'ensemble, exécute les dessins des différentes pièces ou les schémas formant cet ensemble avec leurs cotes telles qu'elles existent ou telles qu'on peut les mesurer sur cet ensemble. Sait recopier un croquis...	181	6.280 »	II. — Contremaitres.		
Dessinateur d'exécution: Peut sortir le détail de toutes les pièces d'un ensemble. Doit pouvoir vérifier la possibilité de montage d'un ensemble par reconstruction. Est capable, en partant de dessins déjà établis, de faire d'autres dessins qui ne diffèrent que par des modifications ou des permutations dans la disposition du matériel.....	196	6.795 »	Contremaitres de fabrication (papier):		
Dessinateur petites études: Peut mener à bonne fin une étude simple préparée par écrit et illustrée par des dessins ou croquis rapidement faits.....	221	7.675 »	a) 1 ^{er} échelon: Sortes ordinaires de vitesse inférieure 75 m avec production moyenne journalière inférieure à 16 t.....	235	8.155 »
Dessinateur d'étude 1 ^{er} échelon: Exécute une étude d'organe ou d'appareil faisant partie d'un projet d'ensemble. A des connaissances suffisantes de fonderie, forge, usinage et montage. Applique des formules simples de résistance des matériaux. Est capable, selon des directives, de se charger de l'étude d'une installation complète.....	234	8.125 »	b) 2 ^e échelon: Dans chacun des quatre cas suivants: Sortes ordinaires de vitesse inférieure à 75 m avec production moyenne journalière comprise entre 16 et 50 t. Sortes ordinaires de vitesse comprise entre 75 et 150 m avec production moyenne journalière inférieure à 50 t. Sortes fines et surfines de vitesse inférieure à 50 m avec: Soit une production journalière inférieure à 50 t, soit un nombre de machines limité à 2.....	255	8.850 »
Dessinateur d'étude 2 ^e échelon: Répond à la même définition que le précédent, mais fait des calculs de résistance des matériaux du programme des écoles nationales des arts et métiers.....	259	8.990 »	c) 3 ^e échelon: Dans chacun des quatre cas suivants: Sortes ordinaires de vitesse supérieure à 150 m..... Sortes fines et surfines de vitesse inférieure à 50 m..... Avec plus de 2 machines: Sortes fines et surfines de vitesse supérieure à 50 m..... Production moyenne journalière comprise entre 50 et 200 t.....	275	9.545 »
Dessinateur projeteur ou dessinateur principal chef de groupe: A les connaissances d'un dessinateur d'études et, en outre, est capable d'étudier seul, sous sa responsabilité, un projet complet répondant à un but assigné. Dessine effectivement: 1 ^{er} échelon..... 2 ^e échelon.....	271 290	9.405 » 10.055 »	d) 4 ^e échelon: Dans chacun des trois cas suivants: Papier journal grande vitesse..... Sortes fines et surfines avec contrôle de plus de 5 machines..... Production moyenne journalière supérieure à 200 t.....	290	10.055 »
B. — TECHNICIENS			Contremaitres de fabrication (carton):		
Aide-chimiste: Collaborateur ayant un diplôme d'aide-chimiste ou pouvant satisfaire à un essai professionnel ou pouvant justifier de connaissances équivalentes. Est chargé, en principe, d'exécuter des essais ou d'effectuer des contrôles de fabrication suivant les directives qui lui sont données.....	175	6.075 »	Enrouleuses.....	220	7.635 »
Chimiste: Collaborateur ayant un diplôme de chimiste ou pouvant satisfaire un essai professionnel lui permettant de justifier de connaissances équivalentes. Est chargé de suivre la marche des réactions, de faire les calculs suivant les formules et les équations chimiques et de contrôler par des analyses et des mesures appropriées les matières premières ou les produits fabriqués..	225	7.810 »	Machines de moins de 1,5 t à l'heure.....	220	7.635 »
C. — MAITRISE			Machines de plus de 1,5 t à l'heure.....	235	8.155 »
C1. — Production.			Machines de plusieurs pâtes: De moins de 2 t..... De plus de 2 t.....	255 275	8.850 » 9.545 »
1. — Chefs d'équipe.			Contremaitres de fabrication (pâtes):		
Chef d'équipe d'entretien: a) Entretien des parties mécaniques des machines..... b) Autres corps de métiers (entretien général).....	221 209	7.675 » 7.245 »	Contremaitre de râperie: Production moyenne journalière: Inférieure à 50 t..... Supérieure à 50 t.....	220 245	7.635 » 8.500 »
Chef d'équipe de force motrice.....	224	7.675 »	Contremaitre cellulose: Production moyenne journalière: Inférieure à 50 t..... Supérieure à 50 t.....	230 230	7.980 » 8.675 »
			Contremaitre cellulose, ayant sous ses ordres un atelier de blanchiment: Production moyenne journalière: Inférieure à 16 t..... Entre 16 et 50 t..... Supérieure à 50 t.....	230 240 260	7.980 » 8.330 » 9.020 »
			Contremaitre cellulose (adjoint du contremaitre cellulose).....	215	7.460 »
			Contremaitres (divers):		
			Contremaitre de salle d'apprêt: Production moyenne journalière: Inférieure à 16 t (sortes ordinaires).... Inférieure à 5 t (sortes fines et surfines)..... Comprise entre 16 et 50 t (sortes ordinaires)..... Comprise entre 5 et 15 t (sortes fines et surfines)..... Supérieure à 50 t (sortes ordinaires).... Supérieure à 15 t (sortes fines et surfines).....	220 230 245	7.635 » 7.980 » 8.500 »